

# LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LE CONTEXTE DE LIBERALISATION

« QUELLE CONTRIBUTION DE LA MICROFINANCE ? »

*Dakar 21 – 24 janvier 2002*

**Atelier 4 : Quels modes d'intervention des bailleurs de fonds pour renforcer la contribution de la microfinance au financement de l'agriculture ?**

**Jean BRUSCHI**

**Ministère des affaires étrangères**

---

## INTRODUCTION

Il n'échappe plus à personne que le secteur financier a joué et continuera à jouer un rôle majeur dans le développement économique et ce qui a été vrai dans les pays dits développés l'est aujourd'hui dans les pays en développement.

L'importance de l'agriculture en termes de populations et d'économie, et la diversité des enjeux liés au développement rural, dans tous les pays de la ZSP (Zone de Solidarité Prioritaire), justifient une attention particulière en matière de coopération au développement.

En matière de financement du monde rural, l'Aide française intervient selon deux grands axes :

1. Une coopération de nature institutionnelle visant une amélioration de l'environnement de l'activité productive en apportant un appui aux organismes publics ou d'intérêt général ayant une incidence sur les secteurs de la production.
2. L'appui au secteur financier : depuis plus de trente ans maintenant, l'Aide française a fait du développement du secteur financier l'un des axes majeur de sa politique d'Aide au développement. Depuis le début des années 90, un appui spécifique au renforcement du secteur de la microfinance a été introduit, sur lequel on reviendra en détail.

Vous pourrez voir dans les prochaines pages, que l'appui de l'Aide Française s'est concrétisé par différentes formes d'intervention dont les évolutions dans le temps et dans l'espace sont le résultat de plusieurs facteurs :

- La zone d'intervention qui concernait essentiellement les pays dits du champ, c'est-à-dire principalement l'Afrique et surtout l'Afrique francophone. Cette zone a été marquée par des crises profondes : crises économique et financière, conflits sociaux, crises politiques, conflits ethniques, crise de la dette...L'Aide française a été amenée à s'adapter à une réalité sociale, économique et politique en mouvement.

- L'évolution des politiques de développement et le poids croissant des institutions de Bretton Woods, de l'union européenne ont imposé un débat pour une meilleure coordination des Aides. Le dialogue qui en est né a profondément modifié les pratiques du développement en particulier dans les modalités d'appui au monde rural. Thème qui nous préoccupe aujourd'hui.

## **I. LA COOPERATION INSTITUTIONNELLE**

Les composantes majeures de cet appui visent à servir de façon transversale et au plan institutionnel, les objectifs de développement rural (sécurité alimentaire compétitivité économique, augmentation du revenu agricole dans un cadre de gestion durable des ressources).

Elles sont de quatre ordres :

- L'organisation du monde rural et les services agricoles : structuration des filières de production dans le but de réduire les coûts de transaction entre les acteurs économiques.
- L'élaboration de la politique sectorielle agricole fruit d'un dialogue constant entre les pouvoirs publics, producteurs organisés et autres acteurs économiques, trouve son application dans quatre domaines : organisation des marchés agricoles, définition des politiques structurelles, recherche d'une meilleure cohérence des politiques agricoles commerciales et fiscales, gestion de l'aide alimentaire programmée.
- L'accompagnement de la production : recherche, formation, aménagement.
- Coopération régionale agricole et partenariats entre bailleurs de fonds.

## **II. L'APPUI AU SECTEUR FINANCIER**

### **1. Historique**

On peut distinguer trois grandes phases dans l'appui au secteur financier en Afrique subsaharienne :

#### ***1.1. Les banques de développement et le secteur bancaire instruments des politiques de développement***

Après l'indépendance, on a vu surgir, aux cotés des banques classiques, de nouvelles institutions publiques dont l'objectif initial était de financer les besoins d'investissement ou des secteurs prioritaires. Ces banques de développement constituées avec l'appui des bailleurs de fonds bilatéraux ont constitué l'un des canaux par lequel transitait l'aide internationale et notamment l'aide au secteur agricole.

Dans bon nombre de pays, l'Etat était propriétaire de l'ensemble du système bancaire et celui-ci a été très largement mis à contribution pour le financement de projets productifs, et le financement du déficit public.

La crise du système financier apparue vers la fin des années 70 a perduré jusqu'au début des années 90. Cette crise était la conjonction de plusieurs facteurs, parmi lesquels : l'inadaptation d'un outil transposé du nord au sud dans un contexte, que nous avons vu ci-dessus et qui avait entraîné une accumulation des crédits impayés.

La remise en cause du « tout Etat » dans le milieu des années 80 a abouti à la restructuration du secteur financier.

### ***1.2. La restructuration du secteur financier***

Cette restructuration a marqué la fin des années 80 et le début des années 90 par d'importantes réformes et une forte implication des bailleurs de fonds au premier rang desquels l'Aide française. Ce processus a conduit à :

- La liquidation d'un certain nombre de banques parmi lesquelles l'essentiel des banques de développement. Très peu ont survécu.
- La restructuration et la recapitalisation des banques considérées comme viables.
- La libéralisation du secteur financier avec une forte réduction des interventions de l'Etat dans l'affectation des lignes de crédit et la fixation des taux d'intérêts.
- La mise en place de nouvelles normes prudentielles...

Le retrait de l'Etat, la disparition des banques de développement, la frilosité des banques restructurées et la jeunesse des systèmes alternatifs ont fait naître une absence de financement des besoins d'investissements à moyen et long terme. Les projets qui englobaient une composante crédit, limités, par nature, dans le temps, n'ont pu offrir de solutions pérennes et adaptées aux besoins de l'économie. Le monde rural a été particulièrement affecté par le vide laissé par la disparition des banques de développement.

### ***1.3. La recherche d'une diversification du secteur financier et le développement de systèmes alternatifs***

Prenant en compte ces difficultés, la coopération française a intégré la nécessité de réformer son mode d'appui et l'aide qui était auparavant orientée vers les banques de développement a été affectée au support de nouveaux systèmes d'intermédiation financière, d'abord en zone rurale puis en zone urbaine. Ce secteur a pris une importance particulière dès le milieu des années 80 avec une forte augmentation au début des années 90.

Toutefois ces systèmes que l'on nomme aujourd'hui « institutions de microfinance » ne pouvaient se substituer aux banques de développement pour financer le moyen et long terme et donc ont eu un impact très limité sur le secteur agricole. Le vide n'a pas été comblé à ce jour dans la plupart des pays, bien que des articulations avec le système bancaire soient recherchées. Mais, soyons francs, le financement des besoins de l'agriculture ne semble pas être la priorité de la majorité des banques.

Donc, malgré ses moyens limités, l'Aide française reste attentive à la diversification des instruments du secteur financier pour satisfaire tous les besoins de financement des économies en développement.

## **2. Les instruments de l'Aide Française**

### ***2.1. L'appui institutionnel***

L'Aide française intervient en premier lieu sur l'amélioration de l'environnement macro-économique et institutionnel pour favoriser le développement d'un secteur financier performant en agissant sur :

- ***La mise en place d'un cadre juridique et réglementaire adapté***

- Au niveau des administrations : les programmes d'appui aux administrations économiques et financières qui concernent les pays de la zone Franc sous ajustement structurel ont pour but de concevoir et mettre en œuvre la politique économique et financière, de mobiliser les ressources financières pour ce faire et rationaliser les dépenses publiques. Les appuis dépendent de la demande des Etats et des priorités qui se dégagent de la concertation avec les autres bailleurs.

- Pour le secteur de la microfinance, l'Aide française apporte son appui aux autorités monétaires pour améliorer l'environnement juridique et réglementaire, favorisant l'émergence de nouvelles formes institutionnelles, mais aussi leur insertion dans le paysage financier. Un programme d'appui spécifique au niveau de l'Afrique Centrale a été mis en place dans le but d'aider les autorités monétaires à réglementer et sécuriser les activités de microfinance.

- Au niveau de l'environnement de l'investissement, l'objectif recherché est de clarifier et uniformiser le cadre juridique et réglementaire des affaires avec le traité instituant l'OHADA (Organisation de l'harmonisation du droit des affaires en Afrique), notamment en matière de réalisations des garanties pour les Institutions de microfinance.

- ***La mise en place de programmes d'appui régionaux***

- L'Aide française soutient activement les expériences d'intégration régionales en zone Franc qui se sont concrétisées par la création d'institutions supra-nationales chargées de mettre en place une surveillance multilatérale et d'instaurer un véritable marché commun régional. L'UEMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale) ont vu le jour en 1994 suivies par le lancement d'autres projets d'intégration régionale visant à améliorer l'environnement institutionnel et juridique. L'objectif est d'arriver à une harmonisation des politiques macroéconomiques et à une croissance plus soutenue des économies.

- Dans le secteur de la microfinance, des programmes d'appui ont été mis en place :

De 1991 à 1998 a été initié le PRAOC (Programme d'appui aux opérations d'épargne-crédit décentralisées) destiné à promouvoir de nouveaux systèmes en Afrique de l'ouest, à assurer un suivi des opérations mises en place, à capitaliser sur les différentes expériences, à développer une large concertation tant au niveau des opérateurs que sur le terrain et enfin à mener des réflexions sur les processus de pérennisation afin de mieux définir leur cadre opérationnel et institutionnel. Ce programme qui a pris fin en 1998 a été relayé par un nouveau programme le PAFID (Programme d'appui au financement décentralisé) dont l'objectif majeur est le renforcement et la professionnalisation du secteur de la microfinance dans les pays où des interventions de la coopération française sont en cours. Dans le cadre de ce projet, l'Aide française s'attache à :

- Renforcer la formation des cadres et appuyer les associations d'IMF
- Favoriser l'élaboration d'un cadre réglementaire des IMF
- Contribuer à la communication et à la capitalisation

- ***La mise en place de programmes de formation***

Plusieurs vecteurs sont utilisés :

- Le CEFEB (Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires) basé en France concourt à la formation et au perfectionnement des cadres de pays en développement venant d'institutions financières, d'administrations ou d'entreprises publiques ou privées. Le programme SYDEC, réservé aux cadres des réseaux de microfinance et initié en 1992, se déroule aujourd'hui dans les pays d'intervention.
- Dans le cadre du PAFID, le ministère des affaires étrangères participe au programme CAPAF en partenariat avec le CGAP. Ce programme vise à renforcer les capacités du secteur privé local à fournir au secteur de la microfinance des produits et des services appropriés dans une optique de pérennité.
- Sur le terrain à travers la création de deux centres de formation régionaux des cadres des ministères de l'économie et des finances dans les zones UEMOA et CEMAC mais aussi en appuyant des organismes de formation existants ou parfois en intégrant l'aspect formation dans le cadre de financement de projets.

- ***Des actions de capitalisation et de réflexion***

Dans le cadre notamment du PAFID, le MAE a initié un certain nombre de réflexions. Parmi celles-ci on peut citer :

- une réflexion sur le suivi-évaluation de l'impact des institutions de microfinance. Elle vise dans un premier temps à faire un état des lieux des méthodologies existantes. L'objectif est en concertation avec les opérateurs et les institutions d'aboutir à la mise en place d'un système de suivi-évaluation permettant de mieux comprendre l'impact réel des IMF et de le mesurer dans le temps.
- Une réflexion sur la sécurisation du crédit en collaboration avec l'inter-réseaux. Cette étape préalable nous apparaît nécessaire avant toute réflexion sur le développement de l'offre de financement au secteur agricole.

- ***Les partenariats avec d'autres bailleurs***

La concertation entre les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux est devenue une réalité après avoir été une nécessité. Un certain nombre d'instances de concertation existent maintenant : le CAD (comité d'aide au développement), le CGAP (Groupe consultatif pour assister les plus pauvres).

## ***2.2. l'appui au secteur financier***

L'appui au secteur financier se caractérise par trois niveaux d'intervention :

- ***Le secteur bancaire formel*** utilise les instruments classiques d'intervention – lignes de crédit délégués, financement de l'assainissement bancaire, mise en place de fonds ou de systèmes de garanties...

- **Les systèmes de microfinance** que nous verrons ci-après ont bénéficié dans le passé d'un appui direct d'un niveau technique et financier. L'impact sur ce secteur a été tel que l'Aide française en a fait l'une de ses priorités.
- **L'insertion du secteur de la microfinance dans son environnement financier** : deux aspects sont à considérer :
  - Les besoins d'octroi de crédits (sains) par les IMF sont supérieurs à leur capacité de mobilisation d'épargne et d'accès aux refinancements bancaires. L'Aide française a intégré cette préoccupation en initiant parfois des partenariats entre les banques et les IMF. Aujourd'hui opérateurs et systèmes de microfinance négocient directement avec certaines banques des lignes de crédit
  - La possibilité pour les IMF de devenir des établissements financiers spécialisés. Dans ce cas la forme de société de capitaux permet aux banques de prendre une participation en capital. Ce schéma répandu en Amérique latine ou en Asie ne semble pas s'être réellement développé en Afrique francophone. Toutefois il est à signaler l'exemple d'une banque commerciale mozambicaine (opérant sur une clientèle haut de gamme) qui a choisi de s'intéresser à la microfinance en créant un nouvel établissement (Novo banco), mais il ne semble pas que le financement de l'agriculture figure dans ses objectifs à l'exception, peut-être, de l'agriculture périurbaine, particulièrement rentable.

D'autres pistes sont recherchées sans toutefois qu'à ce jour de réelles solutions se dessinent encore :

- Sociétés de caution mutuelle. Ce type de société a été, en France, l'un des grands facilitateurs du crédit à l'artisanat et au commerce en zone rurale ou urbaine.
- Crédit-bail adapté à la microfinance. Le microleasing a été développé au Ghana en partenariat avec des spécialistes locaux de la microfinance.
- Labellisation. L'aide française appui ce type d'initiative, à l'image de ce que réalise ACEP international qui joue le rôle de surveillant externe des IMF labellisées, favorisant leur transparence.
- Fonds d'investissements dédiés qui aux cotés des bailleurs, des ONG et des opérateurs faciliteraient la transition financement public – financement privé.

### 3. L'Aide Française et la microfinance

#### 3.1. Quelques chiffres

<b>Total des engagements à fin 2001</b>	<b>964 M F soit 147 M €</b>
<b>Nombre d'institutions appuyées</b>	<b>&gt; 35</b>
<b>Nombre de bénéficiaires finaux</b>	<b>&gt; 1 500 000 clients ou sociétaires</b>

Sur les quatorze - quinze dernières années, l'Aide française a engagé, en faveur du secteur de la microfinance, un total d'environ 964 Millions de Francs français soit 147 Millions d'€uros. Une part non négligeable (plus des  $\frac{3}{4}$ ) de ces engagements a été affectée au financement d'opérations et de programmes de microfinance ou d'études profitant directement à des IMF. Le reste étant destiné à des programmes régionaux transversaux.

Si l'essentiel des opérations est ou a été initié directement par l'Aide française, certains programmes sont financés en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds tel le CAPAF en Afrique francophone.

### **3.2. Evolution**

Alors qu'en Amérique latine la microfinance a vu le jour dans les années 70, ce n'est que ponctuellement que l'on a vu émerger certaines institutions au cours de cette même décennie en Afrique. Les vrais programmes ne sont apparus qu'au début des années 80 et c'est d'ailleurs de la même époque que date l'engagement de l'Aide française presque ponctuellement en 1983 et 1984 avec le Burundi et le Congo et une forte accélération vers la fin des années 80 et le début des années 90 avec la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal, le Mali, le Bénin, la Centrafrique, le Mozambique, le Cambodge...

On peut distinguer trois grandes phases dans l'implication de l'Aide française :

#### ***Phase 1 : 1987 – 1991 Expérimentation***

Trois objectifs ont été recherchés. Il s'agissait :

- De combler le vide existant entre les projets à composante crédit et le système bancaire non intéressé par la petite entreprise ou le monde rural. Ni rentabilité immédiate, ni pérennité n'étaient inscrits dans les objectifs des premiers projets.
- de tester de nouvelles formes d'intermédiation financières en s'appuyant sur des opérateurs.
- Et d'aboutir à terme à combler le vide laissé par la liquidation des banques de développement.

#### ***Phase 2 : 1991 – 1994 Diffusion des expériences, rentabilité et pérennité***

Devant les succès apparents de ces programmes, l'Aide française a voulu étendre son appui à ce secteur. La multiplication des projets a fait apparaître dès le début des années 90, la nécessité d'entamer un processus de réflexion, de capitalisation et de concertation pour une meilleure visibilité des projets et du secteur de la microfinance.

#### ***Phase 3 : depuis 1995 recherche de consolidation et de professionnalisation des réseaux et intégration dans le secteur financier national***

Les nouvelles orientations se font en termes de zones géographiques et de choix de projets. En effet le souci majeur de l'aide française est d'assurer la pérennisation des réseaux en appuyant l'institutionnalisation, l'organisation, la professionnalisation et la viabilité financière. Ceci afin de leur permettre de trouver leur juste place dans le paysage financier.

Les nouveaux projets sont en général de dimensions plus réduites et dans des zones géographiques débordant l'Afrique subsaharienne : Afrique du nord, Caraïbes, Asie.

### **3.3. Caractéristiques**

#### ***Les expériences ont été progressives***

Pour résumer ce qui a été dit plus haut :

- Les années 80 ont été celles des expérimentations parfois dans des directions très différentes avec des projets plus ou moins dimensionnés, des volets indépendants ou non, des institutions de type associatif ou coopératif.
- Les années 90 ont été des années de diffusion d'expériences et d'un début de professionnalisation et d'encadrement : multiplication des projets, lois spécifiques (UEMOA, Madagascar)
- Les années 2000 sont et seront celles de l'entrée des IMF dans le secteur financier (l'exemple de la CEMAC).

### ***Les expériences ont été diverses***

L'Aide française a fait le choix de ne pas privilégier un modèle particulier mais de soutenir une diversité d'approches répondant au contexte socio-économique et culturel de chaque intervention. Et ce contrairement à d'autres coopérations qui ont parfois souhaité privilégier plutôt un modèle donné.

A chaque fois l'expérience a débuté par une phase test avant de passer à une phase de consolidation devant aboutir à la pérennisation.

Quatre grands modèles se sont dessinés :

- Les systèmes mutualistes inspirés du modèle Raiffesen dont l'approche participative repose sur le bénévolat et la répartition des pouvoirs entre la fonction politique (Conseils) et l'appareil technique. Ces réseaux soumettent en général l'accès au crédit à une période d'épargne préalable.

- Les caisses villageoises autogérées se fondent, elles, dans la structure villageoise et reposent sur une formule associative de collecte d'épargne et d'octroi de prêts. La notion de proximité est un gage de responsabilité et de sécurité. Si l'activité démarre en général par une phase préalable d'épargne de la caisse, le crédit individuel n'est pas obligatoirement assujéti à l'épargne individuelle. La particularité est que la caisse s'organise autour du village dont les autorités sont associées à l'orientation, la gestion.

- Les systèmes de crédit solidaire inspirés plutôt du modèle Grameen bank, reposent sur la constitution de groupes de caution solidaire dont le nombre peut être variable. La pression sociale constitue la seule garantie de remboursement. La défaillance d'un membre rend le groupe inéligible au crédit.

- Les systèmes de crédit aux petites entreprises sont eux plus particulièrement adaptés à la promotion de la petite ou microentreprise.

### ***Les partenaires ont été multiples***

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Aide française a choisi de s'appuyer sur des partenaires très variés :

C'est en effet à plus de dix opérateurs de référence, français ou étrangers, qu'ont été confiés les projets ou opérations, contribuant ainsi à enrichir la réflexion.

Cette diversité a fait naître de tous cotés une nécessité et une volonté de constitution d'un cadre d'échange entre toutes les parties.

C'est donc aujourd'hui une préoccupation de l'Aide française qui s'est concrétisée dans l'élaboration du programme PAFID mais qui reste à construire.

Les banques figurent aussi au rang des partenaires de l'Aide française et dans les pays où subsistent encore des banques de développement des articulations financières ont été trouvées afin de combler le vide tant de fois évoqué.



### ***Des ajustements, souvent difficiles, ont réussi à se faire***

Deux exemples très différents pour éclairer ce point :

- Au Congo en 1998 où la faillite d'une COOPEC indépendante a commencé à entraîner dans son sillage le réseau COOPEC soutenu par la coopération française. Il a fallu mobiliser toutes les énergies disponibles –Etat congolais, Service de coopération, Caisse centrale de coopération économique et opérateur.
- Au Bénin où la faillite du réseau du crédit agricole aurait fortement mécontenté le monde rural. Redimensionné et repositionné, le réseau CLCAM-CRCAM s'appelle aujourd'hui FECECAM.

Ces étapes franchies, ces institutions sont aujourd'hui confrontées à d'autres types d'enjeux.

### ***Les ajustements parfois ne se sont pas faits***

Tout le monde garde en mémoire les exemples du Burkina Faso et de la Guinée. Ces échecs résultent d'un certain nombre de carences et la fermeture de ces institutions n'a toutefois pas permis de mettre en évidence la nature de ces carences. Il est urgent aujourd'hui de les détecter.

D'autant plus urgent que la disparition d'une caisse en zone urbaine sera immédiatement compensée par la naissance d'une autre. Par contre fermez une caisse en zone rurale et c'est toute une communauté que vous laisserez traumatisée pour de nombreuses années.

Alors plutôt que de montrer du doigt, cherchons ensemble les solutions.

Il est aujourd'hui de notre devoir, de notre responsabilité d'essayer plutôt de profiter de l'expérience de ceux qui ont été confrontés à ces crises, d'analyser leurs causes et leurs déroulements. Nous pourrions tous y gagner en termes de stratégies, de méthodologies, de partenariats et de suivi car les bailleurs ont aussi leur part de responsabilités.

Si ce séminaire devait n'aboutir qu'à un seul résultat, celui de réunir toutes les parties autour d'une même table sur ce sujet, nous aurions déjà fait beaucoup pour la microfinance.

## **4. Les enjeux actuels**

D'autres que moi ont abordé ou aborderont les enjeux de la microfinance en termes d'impact. Il n'est donc besoin que de rappeler que :

- le microcrédit permet le développement de petites activités rurales ou urbaines, d'augmenter ou de stabiliser l'emploi du secteur informel, de réduire l'exode rural, d'améliorer le niveau de vie des plus défavorisés ;
- la collecte d'épargne et la distribution de crédit, minimise l'effet des cycles financiers, allonge l'horizon de prévision ;
- les systèmes de microfinance concourent à la structuration sociale du milieu et développent la responsabilité et la démocratie au quotidien
- les services de microfinance améliorent les conditions des femmes, des enfants et contribuent à l'amélioration des conditions de santé

Toutefois, la microfinance apporte peu de réponses aux besoins de financement à moyen long terme des investissements agricoles.

A partir des connaissances actuelles, il apparaît que nombre de réseaux restent fragiles et que de gros efforts sont encore à accomplir pour aboutir à leur consolidation et à leur pérennisation avec pour enjeux majeurs :

### ***La viabilité financière***

Si certains réseaux ont atteint leur équilibre financier (à condition de bien clarifier la notion d'équilibre financier), la majorité est encore loin d'avoir pérennisé cet équilibre. De plus en plus d'IMF raisonnent en terme de marge financière, mais elles devront s'efforcer d'aboutir à la maîtrise des dépenses, à l'absorption des pertes sur crédits impayés ou des détournements, au financement d'une stratégie de développement des points de vente ou de nouveaux services,...

### ***La viabilité sociale***

Elle dépend de plusieurs aspects :

Au niveau interne de l'institution, c'est l'acceptation d'un certain nombre de règles telles que la représentativité et l'équilibre du pouvoir entre les zones rurales et les zones urbaines ; la répartition des ressources entre la campagne et la ville et surtout l'équilibre du pouvoir entre les élus et les salariés.

Au niveau externe, la viabilité de l'institution dépend de son insertion dans son environnement.

### ***La viabilité institutionnelle***

La reconnaissance juridique est inscrite dans les priorités des autorités monétaires et des bailleurs. Un effort important a été entrepris qui s'est concrétisé par une loi cadre en Afrique de l'ouest et devrait se concrétiser par une série de règlements en Afrique centrale. Il serait illusoire de penser qu'une législation peut satisfaire tous les réseaux déjà existants mais la viabilité peut dépendre de la façon dont les autorités auront pris en compte le passé. C'est en privilégiant la qualité du dialogue que l'on aboutira à une meilleure prise en compte des diversités. Partant de cette idée, de nombreux réseaux ont, depuis de quelques années, sur financement des bailleurs, investi dans la formation de leurs cadres afin d'en faire des interlocuteurs crédibles du système bancaire et des autorités de tutelle.

### ***La recherche d'une adéquation avec le secteur financier***

Il s'agit de poursuivre la recherche de partenariats avec le secteur bancaire afin de mettre en œuvre des mécanismes de substitution ou de complémentarité : délégation de crédits, prêts consortiaux, refinancements, formation, centralisation des risques...

### ***La recherche d'une adéquation avec le secteur économique***

Les réseaux doivent encore davantage, prendre en compte les souhaits de leur clientèle pour répondre à leurs besoins, spécifiques, mais néanmoins vitaux.

Actuellement les IMF répondent aux besoins spécifiques suivants :

- En ce qui concerne la petite et microentreprises, le financement de l'outil de production, du fonds de roulement,...
- En ce qui concerne les besoins de l'agriculture, le financement des crédits de campagne, le crédit de stockage ou le financement d'outillage et du petit équipement.

Pour des besoins plus importants, microentreprises et agriculteurs sont renvoyés vers le système bancaire, sans succès, ou vers les systèmes alternatifs de type mutualistes ou associatifs.

## 5. La stratégie actuelle de l'Aide française

Au regard des enjeux, l'Aide française a centré sa stratégie sur la pérennisation et la professionnalisation du secteur de la microfinance autour de quatre axes :

- Renforcer l'environnement et la performance globale du secteur de la microfinance par des actions de formation, des appuis à l'amélioration du cadre juridique et réglementaire, à la mise au point d'outils de gestion ainsi que par la mise en œuvre d'approches novatrices (nouveaux produits et services).
- Appuyer les efforts des gouvernements pour mettre en place des stratégies sectorielles nationales dans les pays à forte concentration d'IMF.
- Favoriser le développement d'opérations ayant pour finalité une meilleure couverture des populations rurales et urbaines dans l'accès aux services financiers de base ou renforcer les opérations existantes ou identifier de nouvelles expériences.
- Développer des synergies et des partenariats avec opérateurs et bailleurs sur la base d'axes de travail se rejoignant comme c'est le cas actuellement avec le CGAP

## CONCLUSIONS

Le besoin de consolidation et de professionnalisation est réel ; celui de diversification des services ne l'est pas moins.

D'autres besoins importants sont aujourd'hui mal couverts car ils supposent de mettre au point des instruments qui impliquent des besoins et des risques allant bien au delà des possibilités des IMF. Comment recenser ces instruments ?

Les banques de développement, en disparaissant ont laissé un vide qui aujourd'hui encore n'est pas comblé. Leur disparition résultant généralement de problèmes de gestion, comment concevoir des institutions susceptibles de répondre aux besoins de financement du secteur agricole ?

Le besoin de protéger les ruraux contre les aléas est de plus en plus évoqué. Comment sécuriser les crédits en zone rurale ? Nous espérons que la réflexion en cours avec l'inter-réseaux nous apportera quelques éléments de réponses. Il conviendrait de réfléchir à la mise en place d'instruments spécifiques tels que des produits d'assurance (santé, agricole,...).

Ces journées auront vraisemblablement fait surgir d'autres besoins que ceux évoqués ci-dessus. Une chose est certaine, nous ne pourrions répondre à toutes les questions qu'en mettant nos expériences en commun.

Une mise en commun des expériences, un travail en réseau, une réflexion méthodologique visant à asseoir la consolidation des IMF et les ancrer dans un futur sur lequel nous travaillons tous, ne pourra se faire sans un travail en commun. Et c'est ce vers quoi tend l'action de l'Aide française à laquelle nous espérons une adhésion de tous les acteurs impliqués.